

Réf: Dossier 264072

Avis de constitution

SOCIETE « KPM MINING »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 7 EME TRANCHE, Lot
3351, Ilot OX

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02 Oct 2023, et enregistrés à COCODY le 12 Oct 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KPM MINING »

Objet : RECHERCHE MINIÈRE; RECHERCHE MÉTAUX PRÉCIEUX; RECHERCHES DIVERSES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 20,000,000 F CFA divisé en (2000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 2000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 7 EME TRANCHE, Lot 3351, Ilot OX

Dirigeant(s) Mlle ELOGNE HOMA ANGELINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-06471 du 10/11/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°79828/GTCA/RC/2023 du 10/11/2023

